

Re: Fwd: [INTERNET] Demande d'autorisation

1 message

POUTAS Rachel PREF50-SIDPC <rachel.poutas@manche.gouv.fr>
À : Association Auppsv <auppsv50@gmail.com>
Cc : SIDPC <pref-defense-protection-civile@manche.gouv.fr>

4 novembre 2020 à 10:23

Bonjour,

Les plaisanciers peuvent aller entretenir leur bateau, les mettre en hivernage mais ils ne peuvent sortir en mer. Ils devront cocher la case 2 sur l'attestation de déplacement dérogatoire.
Cordialement

Rachel POUTAS

Gestionnaire dossier risques bâtimentaires et secrétariat
Service Interministériel de Défense et Protection Civile

Place de la Préfecture
BP70522 - 50002 SAINT-LO Cedex
Tel: 02 33 75 47 74
www.manche.gouv.fr

Accueil du public les lundi, mardi, jeudi et vendredi :
• Service étrangers uniquement sur rendez-vous ;
• Point accueil numérique de 8h30 à 12h30 ;
Accueil général ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.



PREFECTURE LA BELLISEE
QUAL-E-PREF

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

Sujet : Fwd: [INTERNET] Demande d'autorisation**De :** PREFECTURE Saint Lo PREF50-SCPPAT <prefecture@manche.gouv.fr>**Pour :** SIDPC <defense-protection-civile@manche.pref.gouv.fr>, Association Auppsv <auppsv50@gmail.com>**Date :** 02/11/2020 15:57

Bonjour,

Votre courriel a bien été réceptionné par la Préfecture de la Manche puis transféré au service concerné.

Restant à votre service,

Cordialement

--

Le service de la coordination

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Demande d'autorisation

Date : Sun, 1 Nov 2020 17:18:41 +0100

De : Association Auppsv <auppsv50@gmail.com>

Pour : Préfecture Manche <prefecture@manche.gouv.fr>

A l'attention de Monsieur le Préfet

Monsieur le Préfet

En pièce jointe notre demande d'obtention d'une dérogation afin de permettre à nos plaisanciers de pouvoir assurer une veille sur la santé de leur bateau durant ce confinement

Cette même demande a été transmise aux Préfets du Morbihan, de l'Ille et Vilaine et des Côtes d'Armor.

Dans l'espoir d'une réponse favorable à notre demande, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma haute considération.

Lucien POIROT
Président



Association AUPPSV

50550 St Vaast la Hougue

@ : auppsv50@gmail.com

web : <http://www.auppsv50.fr>

Lucien POIROT
Vice-président, représentant du 50



@ : contact@unan-manche.com

web : <http://www.unan-manche.com>